



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 février 2015
(OR. en)

5547/15

LIMITE

PV/CONS 3
ECOFIN 43

PROJET DE PROCÈS-VERBAL¹

Objet: 3366^e session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES), tenue à Bruxelles le 27 janvier 2015

¹ On trouvera à l'addendum 1 du présent document des informations concernant les délibérations législatives du Conseil, les autres délibérations du Conseil ouvertes au public, ainsi que les débats publics.

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour.....	3
-------------------------------------	---

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

2. Approbation de la liste des points "A"	3
3. Plan d'investissement pour l'Europe: Fonds européen pour les investissements stratégiques....	3
4. Divers	4

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

5. Approbation de la liste des points "A"	4
6. Présentation du programme de travail de la présidence	4
7. Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 - Un nouvel élan	4
8. Gouvernance économique	5
9. Préparation de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 qui se tiendra les 9 et 10 février 2015 à Istanbul	5
10. Divers	5

*

*

*

1. Adoption de l'ordre du jour

5462/15 OJ/CONS 3 ECOFIN 39

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné.

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Approbation de la liste des points "A"

5463/15 PTS A 3

Le Conseil a approuvé la liste des points "A" figurant dans le document 5463/15.

Les références des documents visés au point 2 sont les suivantes:

Point 2: 5535/15 EF 15 ECOFIN 41 DROIPEN 7 CRIMORG 12 CODEC 82
5116/15 ADD 1 EF 6 ECOFIN 12 DROIPEN 1 CRIMORG 7 CODEC 20
5116/15 ADD 2 EF 6 ECOFIN 12 DROIPEN 1 CRIMORG 7 CODEC 20
5116/15 ADD 3 REV 4 EF 6 ECOFIN 12 DROIPEN 1 CRIMORG 7 CODEC 20

Les détails relatifs à l'adoption de ces points figurent dans l'addendum.

3. Plan d'investissement pour l'Europe: Fonds européen pour les investissements stratégiques

– **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques et modifiant les règlements (UE) n°1291/2013 et (UE) n° 1316/2013**

= Présentation par la Commission et échange de vues
5112/15 ECOFIN 11 CODEC 19 POLGEN 5 COMPET 8 RECH 2 ENER 6
TRANS 9 ENV 7 EDUC 4 SOC 5 EMPL 3 EF 5 AGRI 14
TELECOM 7+ ADD 1

La Commission a présenté sa proposition concernant le Fonds européen pour les investissements stratégiques, sur laquelle les ministres ont eu un premier échange de vues.
La présidence a expliqué comment s'organiserait l'examen de cette proposition au Conseil.

4. **Divers**

- **Propositions législatives en cours d'examen**
= Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux relatifs aux dossiers législatifs concernant les services financiers.

ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES

5. **Approbation de la liste des points "A"**

5464/15 PTS A 4

Le Conseil a approuvé la liste des points "A" figurant dans le document 5464/15.

6. **Présentation du programme de travail de la présidence**¹

- Échange de vues
5335/15 ECOFIN 29

La présidence lettone a présenté son programme de travail dans le domaine des affaires économiques et financières.

7. **Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 - Un nouvel élan**²

- **Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 - Un nouvel élan**
= Présentation par la Commission et échange de vues
5080/15 POLGEN 4
+ ADD 1 à ADD 4

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la base d'un exposé de la Commission concernant son programme de travail pour les questions économiques et financières en 2015.

¹ Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil

² Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil

8. Gouvernance économique

a) Réexamen du "six-pack" et du "two-pack"

- **Communication de la Commission "Réexamen de la gouvernance économique" Rapport sur l'application des règlements (UE) n° 1173/2011, (UE) n° 1174/2011, (UE) n° 1175/2011, (UE) n° 1176/2011, (UE) n° 1177/2011, (UE) n° 472/2013 et (UE) n° 473/2013**
 - = Échange de vues
16236/14 ECOFIN 1121 UEM 374 SOC 838 EMPL 184

b) Flexibilité offerte par les règles existantes du pacte de stabilité et de croissance

- **Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement Utiliser au mieux la flexibilité offerte par les règles existantes du pacte de stabilité et de croissance**
 - = Présentation par la Commission et échange de vues
5375/15 ECOFIN 34 UEM 11

Le Conseil, a procédé à un échange de vues sur la communication de la Commission concernant le réexamen des règles de gouvernance économique (le "two-pack" et le "six-pack"). Il a aussi eu un échange de vues sur une communication relative à l'utilisation de la flexibilité offerte par les règles existantes du pacte de stabilité et de croissance, présentée par la Commission.

9. Préparation de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 qui se tiendra les 9 et 10 février 2015 à Istanbul

- Mandat

Le Conseil a adopté le mandat en vue de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G20 qui se tiendra en février à Istanbul.

10. Divers

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.
